Mairie d'Autrêches 10 rue du Point du Jour 60350 - Autrêches

Tel: 03 44 42 11 04

Mail: mairie.autreches@orange.fr



PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 31 août 2023

MEMBRES PRÉSENTS:

Tous à l'exception des excusés et absents cités ci-après.

<u>Excusés et représentés</u>: Messieurs Christian LEFEVRE par Michel POTIER, Philippe LEFEVRE par Suzy LAPORTE, Loïc WYSOCKI par Yohan HARDY

M. Le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la séance précédente. Accord unanime des membres présents et représentés.

Monsieur Le Maire donne la parole à Madame Suzy LAPORTE, Deuxième adjointe, pour la mise en oeuvre du RIFSEEP au sein de notre commune. Cette dernière explique qu'une délibération avait déjà été votée le 27 juin 2023 mais qu'elle ne contenait pas tous les éléments nécessaires à une bonne prise en charge par le Centre de Gestion. La mise en place sera effective à partir du 1er septembre 2023.

Après en avoir écouté les éléments fournis par Mme LAPORTE le Conseil Municipal approuve la mise en œuvre du RIFSEEP. Le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de l'Oise a été informé de la mise en place en date des 9 mai 2023 et 06 juin 2023. Le Conseil Municipal décide d'abroger l'ancien système, à l'unanimité des membres présents et représentés et laisse tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Monsieur Le Maire explique qu'à partir du 1^{er} septembre 2023, les salaires seront réalisés par le service PAIE A FACON du Centre De Gestion de l'Oise.

Monsieur Le Maire explique qu'il vient d'apprendre que la CNFPT ne prendra pas en charge les frais de formation des deux apprenties prévues à l'école à la rentrée 2023-2024 (Léna LAPORTE et Pauline FLAMANT) et demande au Conseil Municipal s'il souhaite prendre en charges les frais de formation. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés sauf Madame Suzy LAPORTE qui n'a pas pris part à la délibération.

Monsieur Julien POYARD souligne qu'il conviendra de faire les mêmes efforts l'année prochaine pour d'autres apprentis. Monsieur Michel POTIER lui répond que l'an prochain, il conviendra d'inscrire un apprenti entre le 1^{er} janvier et le 31 mars afin d'obtenir la prise en charge s'il n'y a pas de changement de règlement.

Monsieur Le Maire rappelle que le point sera fait sur plusieurs dossiers en cours lors de la réunion de la commission des travaux du lundi 04 septembre. Il explique néanmoins que la commune a adhéré auprès des services de la CAUE, ce service apportera une aide à la commune pour la création du verger public. Monsieur Loïc BEZOC,

habitant d'Autrêches et formateur au Lycée Horticole de Ribécourt, pourra nous apporter son soutien et ses connaissances. A noter que l'école est intéressée pour la mise en place du verger public.

Monsieur Le Maire a rencontré M GENDRE de l'Association « Un château un emploi » concernant les travaux de réfection des contreforts de l'église.

Monsieur POTIER a rencontré également ce jour Madame THOMAS et Monsieur GUILLAUME, responsables de l'Urbanisme auprès de la Communauté des Communes des Lisières de l'Oise, qui s'occuperont à compter du 1^{er} septembre 2023 des dossiers de permis de construire, de déclarations de travaux et des certificats d'urbanisme opérationnels. Les dossiers en cours seront suivis par les services de l'ARC jusqu'à obtention favorable ou défavorable du dit dossier.

Monsieur Yohan HARDY demande si le panneau d'information situé près de la Place de l'Eglise pourrait être déplacé car dangereux. A réfléchir.

Monsieur Yohan HARDY indique qu'il serait judicieux de faire un rappel des associations existantes sur la Commune pour les nouveaux arrivants. Monsieur POTIER annonce qu'il faudrait également faire un rappel des différentes aides proposées par le Conseil Départemental de l'Oise

Madame Suzy LAPORTE indique que le périscolaire ouvrira ses portes le lundi septembre 04 septembre 2023 à 7h15 avec une petite nouveauté cette année, les élèves de CM1-CM2 auront une pièce qui leur sera dédiée près de la classe de CE1-CE2 avec des jeux et des activités adaptés à leur âge.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 30

2